

Les saisons du printemps

Appels à projets :

- **soutien à deux résidences en art et design et**
- **production d'un texte critique pour 6 jeunes diplômé·e·s**

Cadre général

Dans le cadre de **Culture PRO – Soutien à la professionnalisation des étudiant·e·s et des jeunes diplômé·e·s de l'ESC**, les Beaux-Arts de Marseille — INSEAMM ont mis en place plusieurs actions d'accompagnement des jeunes diplômé·e·s vers leur professionnalisation dans les domaines des arts visuels et du design.

Intitulé **Les saisons du printemps**, le dispositif des Beaux-Arts de Marseille se décline en quatre temps forts :

- **Le printemps du printemps** (la création),
- **L'été du printemps** (l'exposition),
- **L'automne du printemps** (les résidences),
- **L'hiver du printemps** (le texte).

En 2024, deux saisons sont réalisées et en cours :

Le Printemps du printemps a attribué deux bourses de création. Le travail des lauréates sera visible durant la Rentrée de l'Art contemporain au Salon du Salon (**Mathilde Nicol**) et à la Galerie Solarium (**Clara Guilbert**).

L'Été du printemps exposera une œuvre des lauréat·e·s du **Prix François Bret** décerné chaque année à un·e plasticien·ne et à un·e designer. L'Exposition se tiendra dans un espace dédié lors de l'événement Art-o-rama, en parallèle d'une exposition du travail de plusieurs diplômé·e·s 2024 (commissariat Salma Mochtari).

Deux saisons sont à pourvoir.

L'automne du printemps – les résidences

L'hiver du printemps — le texte

Pour ces troisième et quatrième temps forts du dispositif de professionnalisation 2024, les Beaux-Arts de Marseille lancent deux nouveaux appels à projets auprès des jeunes artistes et designers ayant obtenu un DNA sortant (pas de poursuite d'études) ou le DNSEP entre 2019-2024.

L'Hiver du printemps — Le Texte (enveloppe de 4 800 €)

Comme tous les secteurs de la vie économique, le monde des arts et du design s'appuie sur des rencontres interpersonnelles et sur la construction de réseaux professionnels permettant de rapprocher, par le projet, des intérêts partagés et des affinités communes.

Disposer d'un texte critique fait partie des outils essentiels pour soutenir dès ses premiers pas la démarche de création d'un·e jeune diplômé·e.

Ainsi, les Beaux-Arts de Marseille proposent de soutenir la production de textes critiques pour six (6) de ses jeunes diplômé·e·s, dans toutes les disciplines des arts visuels et du design contemporains.

Le présent appel à candidature permettra à six artistes et/ou designers diplômé·e·s d'un DNA (pas de poursuite d'étude) ou d'un DNSEP entre 2019 et 2024 de bénéficier d'un texte de 3 à 5 feuillets rédigé par un·e critique d'art. Le texte est rémunéré à hauteur de 800 €. Le texte produit répondra à la nécessité de présenter le parcours de l'artiste ou designer, la singularité de sa démarche, une ou plusieurs œuvres ou projets. La structure éditoriale respectera la libre expression du style de l'auteur·rice.

Objectifs et enjeux

Les Beaux-Arts de Marseille envisagent ce programme de production de textes critiques pour ses jeunes diplômé·e·s comme un soutien et un accompagnement à leur entrée dans la vie professionnelle.

Il s'agit :

- de favoriser une rencontre entre un·e artiste-designer et un·e critique n'ayant jamais travaillé ensemble,
- d'affiner, grâce à un regard extérieur et expert, une méthodologie personnelle,
- de susciter un travail de fond sur le contenu de démarches artistiques en construction,
- de mettre en évidence l'intérêt à intégrer rapidement des réseaux professionnels actifs.

Modalités de l'appel d'offre

Les jeunes diplômé·e·s artistes et/ou designers sollicitent 1 ou 2 auteurs·rices, sur la base d'une liste de critiques d'art et/ou curateur·rices ayant accepté de contribuer à l'appel à projet. (voir liste ci-dessous).

Pour bénéficier de ce dispositif, les candidat·e·s choisissent parmi la liste fournie 1 à 2 personnalités avec lesquelles iels souhaitent développer une approche textuelle de leur démarche créative.

Pour chacun de leurs choix, iels :

- expliquent en quoi et pourquoi l'expertise attendue correspond à leurs besoins en termes de professionnalisation (adéquation entre leur démarche et celle de l'auteur·rice)
- développent les bénéfices à disposer d'un texte critique à ce moment de leur parcours et les futurs usages envisagés.

Les dossiers et argumentaires sont présentés aux critiques, et analysés dans le cadre d'une commission d'arbitrage. À l'issue de la sélection des six lauréat·e·s :

- une rencontre est organisée avec l'artiste ou le·a designer pour définir les axes de réflexion et d'écriture,
- le texte produit est diffusé, a minima sur le site internet des Beaux-Arts de Marseille, toute autre forme de publication pouvant être envisagée par les lauréat·e·s, les auteur·rice·s et le service communication des Beaux-Arts,

- le processus de création mis en place par le·a critique et le·a lauréat·e peut faire l'objet d'un développement sous la forme qui leur semblera la plus appropriée.

Les Beaux-Arts proposent d'accompagner une éventuelle restitution du dispositif (soutien en communication sur les plateformes numériques Beaux-Arts, co-organisation d'un événement, ou toute autre proposition permettant de valoriser l'action...).

Les auteur·rice·s, les artistes et les designers s'engagent à faire figurer sur les supports de communication la mention suivante :

« Culture PRO – *L'hiver du printemps-Le Texte*, avec le soutien des Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM et de la DRAC PACA »

Les critiques participant à l'appel à projet

Cette première édition de *L'Hiver du Printemps – Le Texte* met en avant la dimension territoriale en privilégiant des critiques résidant en région PACA ou y développant régulièrement des projets, en nom personnel ou avec des structures œuvrant sur le territoire.

Ont accepté de participer à l'appel d'offre 2024 :

Juliette Bessette

Florian Gaité

Marie Gayet

Fanny Lambert

Sophie Lapalu

Guillaume Mansart

Bénéficiaires

Les candidatures attendues s'adressent aux diplômé·e·s en art et en design des Beaux-Arts de Marseille ayant obtenu un DNA sortant (pas de poursuite d'études) ou un DNSEP entre 2019 et 2024.

Conditions d'éligibilité

- être diplômé·e d'un DNA sortant (pas de poursuite d'études) ou d'un DNSEP des Beaux-Arts de Marseille (2019 et 2024)
- Sont acceptées :
- les candidatures en nom propre
- les candidatures collectives (si le travail de création s'inscrit dans cette approche)
- les candidatures portées par une structure associative (déclarées en préfecture et disposant de statuts permettant le portage de projets de résidences artistiques)

Le·s lauréat·e·s :

- garantissent que le projet se déroulera en bonne intelligence avec le·a critique de leur choix
- s'engagent à tenir informé·e·s le·a critique et les Beaux-Arts de toute évolution de leur projet artistique et de professionnalisation entre le dépôt de dossier et l'annonce de sa sélection, puis pendant la durée de la résidence.

Critères d'appréciation

- pertinence de l'argumentation du·de la ou des critique·e·s au regard de la démarche artistique,
- pertinence des bénéfices et des usages futurs envisagés pour le texte produit,
- pertinence des propositions de valorisation de l'action (restitution, diffusion, témoignage...).

Calendrier (sous réserve de modifications)

- lancement de l'appel à projets: début juillet 2024
- clôture de la réception des projets: dimanche 13 octobre 2024
- examen et évaluation des projets par une commission technique: mercredi 23 octobre 2024
- décision et mise en place: lundi 12 novembre 2024
- rendu des textes: 15 décembre 2024 – 15 janvier 2025
- évaluation: février 2025

Contact

Pour tout renseignement concernant l'appel à projet contacter:
le service de professionnalisation des Beaux-Arts de Marseille
professionnalisation@beauxartsdemarseille.fr

Dépôt des dossiers, modalités d'analyse et de désignation des lauréat·e·s

Les dossiers sont à adresser en format numérique uniquement
avant le **dimanche 13 octobre 2024 23h59**

à l'adresse suivante: professionnalisation@beauxartsdemarseille.fr

La commission d'arbitrage se réunira le 23 octobre 2024.

Elle sera composée des personnalités suivantes:

- la directrice des Beaux-Arts ou saon représentant·e
- la responsable du service professionnalisation ou saon représentant·e
- les critiques impliqué·e·s dans le dispositif

L'aide financière est versée directement à le·a critique après remise du texte.

Pièces à fournir pour la constitution du dossier:

- un dossier de candidature (voir modèle proposé)
- un CV et un dossier artistique du·de la candidat·e, du collectif le cas échéant
- une argumentation répondant aux critères d'appréciation, objectifs et enjeux

Modèle de dossier de candidature

Production d'un texte critique pour 6 jeunes diplômé·e·s art et design des Beaux-Arts de Marseille — INSEAMM

Ce document propose une trame pour la constitution de votre dossier de candidature. Vos réponses aux différentes questions permettront de procéder à une analyse équitable des candidatures reçues.

En dehors de la trame proposée, le·a candidat·e est encouragé·e à apporter tous les éléments textuels, photographiques, graphiques ou numériques qui pourront aider la commission de sélection à apprécier toutes les dimensions du projet proposé.

Les objectifs et enjeux du projet, ainsi que les critères d'appréciation, tels que décrits dans l'appel à projet, sont à prendre en compte dans l'argumentation.

Nom de l'artiste, designer (collectif ou groupe porteur du projet)

ou

Nom de la structure porteuse du projet (préciser si association...): si nécessaire

Nom du·de la critique sollicité·e

(le·la candidate pourra déposer jusqu'à 2 demandes s'adressant à 2 critiques différent·e·s)

Discipline(s) concerné·e(s) :

Arts visuels (préciser si technique spécifique)

Design (préciser si technique spécifique)

Présentation de l'artiste ou le·la designer porteur·euse du projet

- Parcours personnel
- Démarche artistique générale
- Et/ou démarche spécifique sur laquelle le texte est souhaité
- Joindre portfolio

Dans le cas d'un projet de groupe, merci de procéder à une présentation de chaque participant·e. Dans le cas d'un collectif constitué, merci de procéder à une présentation du collectif.

Argumentation sur le choix du·de la critique

- correspondances entre la démarche artistique et les travaux de l'auteur·rice
- attentes théoriques, méthodologiques ou autres
- importance du texte critique pour les développements professionnels à venir

À propos des Beaux-Arts de Marseille — INSEAMM

Les Beaux-Arts de Marseille : une école supérieure publique inscrite dans l'enseignement supérieur et agréée par le ministère de la Culture

L'école des Beaux-Arts de Marseille est un établissement d'enseignement supérieur public qui relève pour les enseignements et la recherche du ministère de la Culture.

Une école connectée avec le territoire et avec le monde

L'école est conventionnée avec Aix-Marseille Université et l'EHESS et elle est membre de la Conférence régionale des Grandes écoles – Région Sud-PACA. Elle est labellisée Erasmus+ et engagée dans des partenariats avec plus de 50 écoles supérieures d'art et design à l'international, des universités, des institutions d'art contemporain, des entreprises. Elle collabore intensément avec la scène artistique et culturelle marseillaise. Elle est membre de Provence Art Contemporain (PAC), de L'École(s) du Sud, de Design dynamique Sud (DDS), de l'Association nationale des écoles d'art (ANdÉA) et de l'Elia (le réseau européen des écoles d'art).

Un site remarquable – une responsabilité sociétale, environnementale et d'égalité des chances

L'école des Beaux-Arts de Marseille a été fondée par des artistes de la Ville en 1752. Depuis 1969, l'école est installée à Luminy, à l'orée du Parc national des Calanques, dans un parc de plusieurs hectares. Ses 13000 m² d'ateliers en font une des plus grandes de France. On doit ses locaux à l'architecte René Egger, disciple du Corbusier (labellisée architecture contemporaine remarquable). L'école s'éveille à ses responsabilités environnementales. Depuis 2018, elle a intégré le programme Égalité des chances en école d'art et de design, de la Fondation Culture & Diversité. L'école est par ailleurs site pilote depuis 2005, pour l'accueil des étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s (Programme PiSOURD).

Une classe préparatoire

La classe préparatoire publique permet à une vingtaine d'étudiant·e·s de se préparer aux concours de l'ensemble des écoles d'art et design en France. La classe préparatoire est agréée par le ministère de la Culture et ses étudiant·e·s peuvent ainsi bénéficier des services du CROUS et notamment des bourses sur critères sociaux. L'école est membre de l'Association nationale des prépas publiques aux écoles d'art (APPÉA).

Les études en art ou en design

Deux grandes options sont proposées aux étudiant·e·s à partir de la deuxième année : art et design. Chaque étudiant·e est amené·e au cours de ses études à préciser sa pratique d'artiste ou de designer. Les nombreux ateliers techniques assurent la diversité des pratiques et des médiums proposés. Les enseignements pratiques et théoriques, souvent de manière transversale, sont assurés par une soixantaine d'enseignant·e·s toustes inscrit·e·s dans le monde professionnel : ateliers, workshops, cours et séminaires, conférences, rendez-vous individuels, mises en situation et accrochages, voyages pédagogiques... Les Parcours de l'écrit et Parcours pro contribuent à préparer les étudiant·e·s aux champs de la recherche-crédation et à l'insertion professionnelle.

Une école ouverte sur les univers professionnels

Chaque année, une soixantaine d'invité·e·s extérieur·e·s internationaux·ales interviennent à l'école dans les workshops, conférences, séminaires et rencontres, préparations aux diplômes. De très nombreux partenariats avec l'écosystème artistique et culturel local, national et international permettent aux étudiant·e·s d'activer dès le cursus et de manière professionnelle une démarche singulière d'auteur·rice de l'art et du design.